

Signature de la convention de partenariat CAPI/CCI Nord-Isère

Mercredi 4 avril 2018, Jean Papadopulo, Président de la CAPI, et Daniel Paraire, Président de la CCI Nord-Isère ont signé la convention 2018 liant les deux entités. L'occasion a été donnée de faire un bilan sur les actions menées entre les deux partenaires en 2017 et d'évoquer les perspectives 2018.



La CAPI et la CCI ont procédé à la signature de la convention annuelle de partenariat entre les deux entités. Cette convention confirme ainsi le lien opérationnel fort engagé depuis maintenant plus de 10 ans entre la CAPI et la CCI, au service des entreprises et du territoire Nord-Isère.

Le bilan du partenariat 2017

Cette signature est l'occasion d'établir un panorama des actions menées ensemble en 2017, notamment sur les thématiques prioritaires par les deux partenaires : innovation, numérique, économie circulaire et promotion des marchés publics.

► Les principales actions en matière d'innovation

- Le **club de l'innovation** réunissant les entreprises leaders de la CAPI afin de favoriser les échanges et collaboration inter-entreprises sur le management de l'innovation (en moyenne 30 entreprises de présentes à chaque réunion)

- La **journée de l'innovation** (rassemblant sur une journée de tous les acteurs de l'innovation)
- Une **conférence thématique** sur le design en lien avec le Pôle métropolitain
- Un **accompagnement individuel** de projets (innovation, financement, ...) porté par une vingtaine d'entreprises de la CAPI
- Des **ateliers, formations et diagnostics** concernant le numérique ou la digitalisation (près de 80 entreprises de la CAPI ont été sensibilisées au cours de l'année 2017).

► **Les actions de sensibilisation des entreprises à la commande publique**

Plus de 100 entreprises de la CAPI ont été sensibilisées et accompagnées pour mieux appréhender la commande publique par l'intermédiaire de 3 événements :

- La seconde édition de la **réunion d'information** concernant les marchés publics, sur le thème « l'achat public : une opportunité pour les entreprises de la CAPI ».
- La **convention d'affaires** = la CAPI en tant qu'acheteur a eu des rendez-vous qualifiés avec des fournisseurs et sous-traitants locaux.

L'accompagnement individuel d'entreprises sur les questions de marchés publics.

► **La Démarche « d'économie circulaire »**

Conformément au plan de mandat CAPI qui souhaite intégrer les principes du développement durable dans toutes les politiques publiques de la collectivité, une démarche d'économie circulaire a été engagée avec les entreprises de l'est du territoire en 2015 et étendu en 2017 sur la totalité de la CAPI.

Des actions individuelles et collectives ont été organisées et visaient à faire ressortir des possibilités de mutualisation ou de synergies entre les entreprises du territoire.

► **L'étude économique portant sur les quartiers politique de la ville de la CAPI**

Les objectifs de l'étude étaient de connaître la situation, les spécificités et les tendances du tissu économique présent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

La convention 2018

La convention 2018 signée, fixe les axes de travail prioritaires à engager cette année, avec un budget total de **80 000€** (partagés entre les deux parties) :

- La promotion de la pépinière d'entreprises de la CAPI auprès des artisans-PME-TPE et l'accompagnement spécifique des entrepreneurs de la pépinière ;
- La poursuite de la démarche concernant l'innovation et le numérique ;
- La sensibilisation des entreprises à mieux appréhender la commande publique ;
- La poursuite de la démarche d'économie circulaire ;

Contact presse CAPI : Yasmina HATTABI

17, avenue du Bourg - BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau Cedex
Téléphone : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 28 69 00
Courriel : yhattabi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

Contact presse CCI Nord-Isère : Aurélie VIOLAY

2, place Saint-Pierre - CS 50209
38217 Vienne cedex
Téléphone : 04 74 31 05 05
Portable : 06 47 10 41 34
Fax : 04 74 31 44 01
www.ccinordisere.fr

3 autres actions ont également été ciblées :

- En matière d'emploi : un partenariat pour le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).
- Concernant la filière textile : établir un état des lieux, réaliser une veille des acteurs locaux, stratégies à développer, opportunités, préconisations d'actions.
- En termes de commerce : production d'éléments statistiques.

Le projet « Market Place » (hors convention 2018)

Face au développement du « e.commerce », la CCI développe un « Market Place ». Il s'agit d'une interface web de commerce en ligne, permettant aux commerçants du territoire de vendre leurs produits sur internet, aux habitants de commander en ligne, puis de venir chercher leurs achats chez les commerçants locaux. La CCI propose aux intercommunalités de se joindre à ce dispositif.

La CAPI souhaite s'impliquer dans cette démarche auprès de la CCI. Elle soumettra ce projet au bureau communautaire du 10 avril, puis au conseil communautaire du 24 avril 2018.

Contact presse CAPI : Yasmina HATTABI

17, avenue du Bourg - BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau Cedex
Téléphone : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 28 69 00
Courriel : yhattabi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

Contact presse CCI Nord-Isère : Aurélie VIOLAY

2, place Saint-Pierre - CS 50209
38217 Vienne cedex
Téléphone : 04 74 31 05 05
Portable : 06 47 10 41 34
Fax : 04 74 31 44 01
www.ccinordisere.fr